

Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL)

11 BP 792 CMS Ouagadougou 11

Tél : 25309940/70247842-

Email : apil_action@icloud.com

Récépissé de déclaration d'association numéro :
N00000506601.

Siege : Ouagadougou



APIL

ACTION POUR LA PROMOTION DES INITIATIVES LOCALES

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Le Centre de Promotion des pratiques agroécologiques de Bissiga : un incubateur pour l'autonomisation des jeunes ruraux et producteurs



Novembre 2020

Table des matières

Mot du Coordonnateur Général de l'ONG APII	3
2. Présentation de l'organisation	4
3. Présentation de l'expérience/l'initiative	5
3.1. Les problèmes ou l'opportunité à l'origine de l'expérience/l'initiative	5
3.2. La description de l'initiative	6
4. Les changements	8
5. Les enseignements à retenir	9
6. Succès story	11
7. Succès story	12

Mot du Coordonnateur Général de l'ONG APIL

Les chemins du développement sont parfois difficiles à emprunter. Depuis 1998, APIL (Action pour la Promotion des Initiatives Locales) développe des activités d'appui à la sécurité alimentaire durable dans 180 villages et considère le savoir-faire paysan comme étant le point de départ pour introduire



des innovations en matière de pratiques culturelles. Le constat fait sur un certain nombre de village est que malgré nos différents appuis et investissements, les savoir-faire se partagent toujours timidement ; les producteurs avaient du mal à adopter/accepter certaines pratiques dites « bonnes » enseignées par nos conseillers agricoles. Le second constat que nous avons pu faire est qu'en matière de renforcement des capacités et le système d'articulation des secteurs du développement rural pour induire du développement intégré n'est pas perceptible, car disséminer au sein de plusieurs villages.

La nécessité certaine de réécrire les pages du développement en fonction de toutes les turbulences que connaît et vit nos communautés s'est invitée à la table. C'est pourquoi, après plusieurs réflexions à l'interne et avec nos partenaires communautaires, techniques et financiers en 2015, nous sommes arrivées à l'idée et à la matérialisation du centre de formation agroécologique de Bissiga. Ce centre, va permettre une grande ouverture des savoir-faire de APIL en matière d'articulation agriculture-élevage et environnement, à un plus grand nombre d'acteurs de développement et à d'autres producteurs non encore bénéficiaires des services de l'ONG APIL. De ce fait, après 5 ans de fonctionnement, le centre a pu insuffler une nouvelle dynamique et engranger de nombreux résultats au niveau des villages bénéficiaires de ses services.

C'est pourquoi avec l'appui inestimable du Réseau des Organisations Paysannes et Producteurs agricoles (ROPPA) que nous félicitons au passage, APIL souhaite ainsi capitaliser le centre de Bissiga avec toutes les pratiques agro écologiques développées dans l'objectif d'assurer une meilleure visibilité des bonnes pratiques promues.

APIL dans cette capitalisation veut non seulement montrer la contribution du centre en termes d'autonomisation des acteurs qui sont entre autres, les producteurs et les jeunes ruraux déscolarisés ; ainsi que l'amélioration de la production agro sylvo pastorale dans sa zone d'intervention chez les bénéficiaires.

Par ailleurs, à travers cette capitalisation, APIL veut faire du centre, une référence auprès des autres acteurs de développement (articulation des pratiques ACEF (Agriculture Comme une Entreprise Familiale), montrer aux producteurs, les alternatives durables de production promues par le centre. Egalement, ce document de capitalisation sera utilisé comme un outil de levée de fonds dans le but de renforcer le pouvoir d'agir du Centre.

C'est sur ces mots que nous vous quittons tout en vous invitant à vous investir davantage pour une cause noble, celle du paysan.

Abdoulaye OUEDRAOGO, Coordonnateur Général de l'ONG APIL
Officier de l'Ordre de l'Etalon

2. Présentation de l'organisation

APIL est une ONG nationale de développement, reconnue d'utilité publique le 13 mars 2013 par l'Etat burkinabé, Officier de l'Ordre National en 2018 et Chevalier de l'Ordre du Mérite agrafe environnement en 2019. Créée en 1998, APIL est née de l'ambition d'accompagner le monde rural burkinabé dans sa quête de mieux-être. Les raisons qui justifient la création d'APIL sont essentiellement liées à une recherche d'éveil et de solidarité pour mieux promouvoir la condition du producteur.

La vision d'APIL est de construire un monde rural moins pauvre, jouissant d'une sécurité alimentaire durable grâce au renforcement des moyens d'existence des communautés et l'amélioration de leur capacité à prendre en charge leur bien-être dans un environnement sain. APIL intervient dans les secteurs ci-dessous :

- ✓ Sécurité Alimentaire et nutritionnelle durable
- ✓ Développement Economique Local
- ✓ Renforcement Organisationnel
- ✓ Gouvernance Locale
- ✓ Gestion durable des ressources naturelles
- ✓ Promotion du genre
- ✓ Agro Ecologie

APIL intervient au Burkina Faso dans les régions du Centre, du Centre Nord et du Plateau central auprès de 180 Villages localisés dans 28 communes au profit de 72 000 familles. Son objectif fondamental est entre autres de :

- Renforcer les capacités des paysans dans la gestion de leurs activités et de leurs structures
- Promouvoir les initiatives locales des populations par le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR)
- Encourager les initiatives des populations à travers les groupements à la base
- Renforcer la société civile par leur organisation et leur responsabilisation au sein de leur structure
- Travailler à avoir des paysans compétents, engagés et capables d'influencer les politiques de développement qui leur sont imposées.

L'ONG est dirigée par les instances suivantes :

- **Une Assemblée Générale** est l'instance suprême de décisions et d'orientation des activités de l'organisation. APIL comprend aujourd'hui quinze (15) membres statutaires. L'AG approuve les programmes d'activités de l'ONG et contrôle l'exécution. C'est d'elle que tous les autres organes détiennent leur pouvoir.
- **Le Conseil d'Administration** est chargé de mettre en œuvre les décisions et la politique définies par l'Assemblée Générale. Il comprend à ce jour trois (3) membres.
- **Le Bureau exécutif** est l'instance d'exécution et de gestion des activités approuvées par l'Assemblée générale sous l'appui et le contrôle du Conseil d'Administration. Il assure la coordination et l'exécution des programmes de terrain à travers des chargés de projet, le personnel d'appui et les agents de terrain.

3. Présentation de l'expérience/l'initiative

3.1. Les problèmes ou l'opportunité à l'origine de l'expérience/l'initiative

Au cours de ses 20 dernières années, APIL a fait du développement intégré, son cheval de bataille et a pu engranger des résultats positifs et concrets au profit des communautés et des bénéficiaires, grâce à différents types d'accompagnements (2400 apiculteurs, 4800 maraichers, 2600 agropasteurs et 7300 unités économiques). Durant ces 20 années d'appui aux producteurs dans sa zone d'intervention, le constat fait dans 55 villages parmi les 182 (sources : rapport d'étude de satisfaction des services rendus par APIL) que nous accompagnons est que : « les savoir-faire se partagent toujours timidement, les producteurs ont du mal à adopter/accepter certaines pratiques dites « bonnes » enseignées par nos conseillers agricoles. Aussi les efforts de APIL en matière de renforcement des capacités et son système d'articulation des secteurs du développement rural pour induire du développement intégré, n'est pas perceptible, car disséminé dans les villages d'intervention ».

En plus de cette situation, des auto-évaluations conduites depuis 2012 ont révélé des défis et difficultés à résoudre qui se résument à :

- ✓ La dégradation continue des terres constitue un obstacle aux producteurs et influence négativement la production agrosylvopastorale. Cela s'observe à travers les mauvais rendements de la production agrosylvopastorale dans les villages d'intervention (500 à 600 kilogrammes à l'hectare pour le niébé, 600 kilogrammes à 800 kilogrammes de sorgho à l'hectare) pour ne citer que les rendements au niveau de ces deux filières qui sont cependant les socles de la sécurité alimentaire dans les zones d'intervention d'APIL. A cela, se greffent les mauvaises pratiques agro sylvo pastorales qui réduisent les chances des communautés d'améliorer leurs conditions de vie ;
- ✓ Au niveau village, au-delà de la volonté manifeste de quelques producteurs engagés à insuffler une nouvelle dynamique à leurs pratiques, la majorité dispose de peu de moyens et manque toujours de compétences ou de savoir-faire face aux aléas climatiques structurels pour mieux produire et améliorer leur condition de vie socioéconomique ;
- ✓ La dynamique associative est peu développée, les producteurs travaillent individuellement chacun dans son milieu. En plus, les organisations paysannes existantes ne sont pas en capacité d'apporter un service suffisant aux producteurs (leurs membres) ; ce qui n'encourage pas les producteurs à cultiver un esprit associatif qui devrait pourtant être le socle d'un développement endogène ;
- ✓ Le problème d'articulation des secteurs de production (agriculture- élevage – environnement - création et gestion des activités non agricoles, le faible niveau organisationnel des producteurs ...) reste toujours un défi à relever.

C'est dans l'optique de trouver des réponses plus durables et adaptées aux réalités des producteurs de sa zone d'intervention, que l'ONG APIL a décidé en 2015 de concert avec ses partenaires au développement, de mettre en place le Centre agroécologique du village de Bissiga, dans la commune de Ziniaré, Province de l'Oubritenga. Au-delà de sa mission ultime d'aider au renforcement des capacités de production innovante et durable pour les femmes et les jeunes dans les activités d'agriculture, élevage, maraichage, permaculture et apiculture, le Centre agroécologique de Bissiga renforce l'esprit d'entrepreneuriat des Producteurs et productrices ainsi que des jeunes dans les métiers agricoles en proposant des formations sur des modèles innovants en agriculture, élevage, environnement et gestion des organisations paysannes. Il forme également des producteurs modèles

que nous appelons des endogènes pour relayer les formations et apporter les appuis-conseils dans les villages.

3.2. La description de l'initiative

Les formations et le renforcement des capacités dans le centre sont destinés prioritairement aux producteurs et productrices des zones d'intervention de APIL et les jeunes déscolarisés (femmes, hommes,) des villages.

3.2.1. Etape1 : Le ciblage/sélection des bénéficiaires.

L'entrée dans le Centre est conditionnée d'abord par le ciblage, de sorte que l'on puisse s'assurer que ceux qu'on va former répondent aux critères édictés. Cela a l'avantage de nous permettre de minimiser les déperditions après formations.

La sélection de chaque cible obéit à un certain nombre de critères. Pour les producteurs adultes, autrement appelés, producteurs modèles, les critères suivants permettent au centre d'identifier les bénéficiaires à former. Il s'agit :

1. Avoir au plus 55 ans, être disponible, volontaire, résident ;
2. Être alphabétisé dans la mesure du possible ;
3. Avoir été choisi par la majorité des membres de son groupement ou de son village et être disposé à séjourner tout le temps qu'il faut, dans le centre pour suivre les différentes formations ;
4. Disposer d'espace et accepter à mettre en exergue les acquis de la formation pouvant servir de référence aux autres et accepter partager ses connaissances de manière bénévole ;
5. Disposer d'une exploitation acceptable et accessible pouvant servir de référence aux autres membres.

Pour les jeunes ruraux, il s'agit des jeunes ruraux (filles et hommes), qui pour une raison ou une autre, ont été déscolarisés ou n'ont pas eu la chance d'aller à l'école : « Vivant dans les villages, en proie à l'insécurité alimentaire et n'ayant aucune source de revenus, ces jeunes risquent leur vie dans les zones d'exploitation artisanale de l'or ». Ils sont sélectionnés selon les critères respectifs suivants :

1. Accepter de résider dans le centre pendant la période d'apprentissage (6 mois pour les jeunes) pour ceux qui habitent loin du centre ;
2. S'engager à s'installer dans son village où tout autre endroit, à condition de développer son projet identifié au cours de la formation et accompagné par le centre à travers ses conseillers agricoles.

3.2.2. Etape 2 : La formation des producteurs et des pensionnaires.

Pour la formation des adultes paysans venus des villages, ils séjournent deux semaines dans le centre pendant lesquelles, ils bénéficient de sessions théoriques (2 ou 3 jours selon la thématique) et pratiques (11 à 12 jours) sur une ou deux thématiques. Les thématiques suivantes sont abordées:

- ✓ Maraichage et techniques de production des fertilisants et pesticides bio ;
- ✓ Les techniques de Conservations de Eaux et des sols ;
- ✓ Les Techniques et pratiques agricoles ;

- ✓ Les techniques d'élevage rationnel ;
- ✓ L'aviculture améliorée ;



- ✓ L'apiculture et environnement ;
- ✓ Le management des organisations paysannes, la création et la gestion des unités économiques.

Après ces deux semaines au Centre, ils repartent chez eux pour vingt-et-un (21) jours ; période pendant laquelle, ils sont tenus de mettre en exergue, ce qu'ils ont appris dans le centre. Les conseillers agricoles à travers des suivis se rassurent de la bonne application des techniques. Ils font des annotations sur des outils conçus à cet effet à chaque passage chez le producteur. L'exploitation de ces outils

permet de mesurer le niveau d'adoption et les besoins de renforcement complémentaire.

Après ces 21 jours de mise en application, les producteurs réintègrent le centre pour suivre deux nouvelles thématiques. Ce cycle est répété jusqu'à l'épuisement des différents curricula.

Quant à la formation des jeunes, ils sont internés dans le centre comme pensionnaires. Ils y séjournent 5 à 6 mois. Période au cours de laquelle, ils enchaînent formations théoriques et pratiques sur tous les thèmes qu'offre le centre. La sortie de tous les formés dans le Centre est sanctionnée par la remise d'un certificat. Les thèmes suivants sont abordés :

Le volet élevage rationnel : Le système de formation sur l'élevage dans le centre est de trois sortes :

l'embouche, la reproduction ou l'élevage naisseur et l'aviculture améliorée. Les deux premiers systèmes d'élevage s'appliquent aux bovins, aux caprins et aux ovins. Au cours de la formation, les pensionnaires apprennent de façon globale, comment faire de l'élevage rentable. Ils apprennent des notions sur la gestion des animaux et des étables, le rationnement et la protection sanitaire des animaux, la fauche et la conservation du fourrage, la fabrication d'aliment

pour
vaches...

la volaille et les vaches laitières pour stimuler la production laitière des

Le volet **environnement** : la capacitation sur ce volet concerne la production de pépinière, la plantation d'arbre, la régénération naturelle assistée, les techniques modernes d'apiculture. Le but du volet environnement est de promouvoir l'agroforesterie et l'apiculture moderne respectueuse de

l'environnement saine chez les producteurs accompagnés par l'ONG APIL.



Le volet agriculture durable : Le volet agriculture durable se compose de plusieurs composantes à savoir le compostage, le maraichage et les CES/DRS. Il est essentiellement marqué par la formation sur les techniques de production et l'utilisation du compost naturel, des pesticides biologiques, les techniques

maraichères, les techniques de CES/DRS, les techniques culturales des différentes spéculations.

Le management et gestion des OP : cette formation se fait vers la fin du cycle et permet de capaciter les pensionnaires sur : (i) la gestion des organisations paysannes, (ii) comment identifier et créer des unités économiques, (iii) comment faire un compte d'exploitation et (iv) l'utilisation des outils de gestion. Cette formation qui intéresse les jeunes pensionnaires et les « adultes temporaires » permet aux cibles de rédiger un plan de son choix qui sera financé par le centre à la fin du processus.

Depuis la création du centre, c'est au total 1020 personnes qui ont été formées et accompagnées par le Centre de Bissiga. Soit 300 jeunes et 720 producteurs et productrices des villages d'intervention.

3.2.3. Etape 3 : Le suivi-conseil et accompagnement des producteurs

Les pensionnaires et les producteurs des villages qui ont eu l'avantage d'être formés au centre, bénéficient à leur sortie, d'un accompagnement (technique, matériel et financier afin de développer une initiative économique viable en lien avec les compétences acquises de sorte que ces derniers puissent s'installer dans leurs villages respectifs. De leurs villages respectifs, ils bénéficient également d'un appui-conseil régulier de nos conseillers agricoles afin de s'assurer que le transfert de compétences est bien appliqué.

Ces formations et accompagnements après formations menées par APIL impactent les populations et les poussent à une réelle prise de conscience et à un changement de comportement. Des compétences endogènes sont disponibles à même de perpétuer l'accompagnement de leurs paires.

Ces différentes étapes et formations sont réalisées grâce à l'accompagnement de la communauté locale, les partenaires (Mission inclusion, SOS faim, Autre terre), la collectivité de Zitenga, les services techniques (agriculture, élevage, environnement), des experts paysans, l'équipe technique de APIL, les bénéficiaires, les réseaux (CNABIO, BIO PROTECT).

4. Les changements

En 5 années d'existence, l'accompagnement au sein du centre a induit des changements significatifs chez les producteurs et aussi dans les villages bénéficiaires à travers notamment :

- La restauration de la fertilité des sols à travers la mise en application du compost, les demi-lunes, les cordons pierreux, la Régénération Naturelle Assistée (RNA), l'agro foresterie, l'alternance des cultures. Ainsi, selon une évaluation faite par l'ONG APIL en 2019, le taux d'adoption des pratiques écologiques est passé de 35 à 92% ;
- Une augmentation des rendements agricoles : au niveau de la production du niébé, le rendement est passé de 0,5t/ha à 1,3t/ha, le sorgho est passé de 0,6t/ha à 2,5t/ha. Pour la production maraichère, le rendement de l'oignon est passé 18t/ha à 26 t/ha et la tomate de 19t/ha à 28 t/ha ;
- Une autonomisation technique des producteurs : grâce au centre de Bissiga, chaque village dispose d'au moins 5 compétences endogènes (les 1020 formés dont 352 femmes) qui



assurent la formation de leurs pairs. Ces endogènes sont des modèles et inspirent les autres producteurs locaux ;

- Le renforcement de la cohésion et la création d'un cadre de concertation favorisent les échanges d'expériences. Les formations dans le centre regroupant des femmes et des hommes venant d'horizons diverses occasionnent des échanges paysans permettant la résolution de plusieurs problèmes à partir d'exemples similaires vécues par d'autres. Selon une étude de satisfaction des services offerts par le centre, réalisé en 2019, les échanges paysans ont contribué à renforcer les liens d'amitiés entre villages, la cohésion sociale dans les foyers et par ricochet, dans les villages ;
- Le renforcement de la sécurité alimentaire dans les villages : la restauration de la fertilité des sols et l'adoption de bonnes pratiques agro-sylvo-pastorales ont permis d'augmenter les rendements au niveau de la production pluviale et maraichère ; « ce qui permet aux ménages d'avoir au moins deux repas par jour et des revenus complémentaires qui leur permettent de subvenir à leurs besoins les plus variés » (sources : étude de satisfaction réalisée en 2019).
- La valorisation et la reconnaissance du travail des femmes, de leurs capacités entrepreneuriales et de leur contribution à la société. Nous comptons une trentaine de femmes qui dirigent des organisations paysannes mixtes et qui fonctionnent très bien. Sur 380 Organisations Paysannes, 132 sont dirigées au 30 mars 2020 par les femmes contre 28 en 2015. Dans les périmètres maraichers, les femmes savent gérer toute l'itinéraire technique de production de légumes (tomates, choux, aubergine, gombo etc.) et ne dépendent plus totalement des hommes comme de par le passé. Au-delà de tout cela, les hommes et les femmes travaillent ensemble au niveau des sites maraichers et mettent leurs productions en commun pour réaliser des ventes groupées, ce qui leur donne une force de négociation dans les marchés locaux. Ce qui n'existait de par le passé, en 2015.

5. Les enseignements à retenir

De l'expérience du centre de formation agroécologique de Bissiga, on retient les enseignements suivants :

- L'importance de la prise en compte des populations locales dans le choix des cibles sur la base de critères objectifs avec des sensibilisations de certains chefs de village pour permettre l'entrée des femmes dans le Centre, permet d'atteindre les objectifs recherchés ;
- L'option de responsabiliser les paysans dans le choix des investissements et de leur gestion, permet une durabilité des initiatives soutenues après formation ;
- La mise à contribution des services techniques déconcentrés de l'Etat (agriculture, élevage, environnement, promotion de la femme) pour des appuis-conseils et pour des questions de crédibilité de nos actions, crédibilise l'action du Centre et rassure les producteurs sur la qualité des choix de production ;
- Partir des savoir-faire endogènes pour insuffler de nouvelles dynamiques de production augmente l'engagement des producteurs dans leur acceptation des innovations.

5.1. Facteurs de réussite

L'aboutissement d'une telle initiative a obéi à des principes et des actions préalables. Il s'agit

- ✓ L'adhésion des bénéficiaires à matérialiser un Centre qui puisse se consacrer à leur capacitation technique et opérationnelle ;

- ✓ La négociation et l'obtention des communautés du village de Bissiga d'un domaine vaste de 15 hectares à l'intérieur de laquelle les infrastructures ont été aménagées pour abriter le centre ;
- ✓ La structuration d'une stratégie de mobilisation des partenaires techniques et financiers ayant approuvé l'idée du Centre et qui ont accepté y contribuer;
- ✓ La mise en place d'une équipe technique (formateurs) pluridisciplinaire et expérimentée a été un facteur déterminant. Au-delà d'assurer l'administration et les formations dans le Centre, ces techniciens assurent un appui conseil de proximité post formation dans les villages ;
- ✓ L'implication et la participation des services techniques déconcentrés de l'Etat (Agriculture, Ressources Animales, Environnement, Direction de la Jeunesse) a contribué renforcer cet esprit de complémentarité des compétences et donner plus de crédibilité et de visibilité.
- ✓ La collaboration avec les experts et l'affiliation à des réseaux.

5.2. Les difficultés :

Comme difficultés, on peut noter le refus de certains producteurs à changer leurs méthodes de travail malgré les formations, les appuis-conseils et les avantages que cela procure. A cela s'ajoute la difficulté de mobiliser les ressources financières pour la gestion des pensionnaires et de leurs appuis dans l'après-formation. En effet, jusqu'en 2020, le Centre de Bissiga n'a pas encore atteint une autonomie financière. Il fonctionne sur la base de sa production interne et de la contribution des partenaires techniques et financiers. La mobilisation, la formation l'appui en kit à la sortie et l'appui conseil post formation coute relativement très chers au centre, ce qui ne lui permet pas de satisfaire la demande des producteurs, des jeunes et des femmes.

5.3. Conditions de répliquabilité

Pour réaliser l'initiative, il faudra travailler à réunir les conditions suivantes :

- ✓ Faire un diagnostic participatif avec l'ensemble des parties prenantes ;
- ✓ Mobiliser les communautés autour de l'initiative afin de susciter leur adhésion et entretenir une communication rigoureuse et saine;
- ✓ Impliquer les responsables coutumiers, les services techniques et les collectivités ;
- ✓ Disposer de l'espace assez important pour l'implantation ;
- ✓ La structuration d'une stratégie de mobilisation des partenaires techniques et financiers pour accompagner les activités ;
- ✓ Constituer une poule de formateurs bien expérimentés sur les différentes thématiques qui seront enseignées aux bénéficiaires ;
- ✓ Elaborer des curricula de formation bien adaptés ;
- ✓ Mettre en place des fonds pour accompagner les formés dans leur village respectif ;
- ✓ Mettre en place un mécanisme performant d'Appui-conseil comme un moyen pour garantir la qualité du travail.

6. Succès story

« Mon nom est ZORE NONGOMA, j'ai 56 ans ; je suis du village de Solomonré situé dans la commune de Pissila. J'ai cinq (5) femmes et vingt-deux (22) enfants. Ma famille a une taille de 29 personnes dont 17 femmes et 12 hommes.



J'étais hors du Burkina, c'est à dire en Côte d'Ivoire où je vivais avec ma famille mais avec la guerre, j'ai été obligé de rentrer au pays, le Burkina Faso, dans mon village où je me suis installé définitivement avec ma famille depuis 2008. J'exploitais 3 hectares où je produisais le sorgho et le niébé. Je fais de l'élevage aussi, j'ai 3 chèvres et un bélier. Le comble est que je n'arrivais pas à nourrir décentement ma

famille. La portion de terre qu'on m'a donné à exploiter depuis que je suis rentré était très pauvre, lessivée et caillouteuse si bien qu'à la fin de chaque campagne agricole, on ne gagnait pratiquement pas grand-chose comme récolte. Les rendements étaient très médiocres. Comment nourrir une famille de 29 âmes avec une production de 10 à 11 sacs de 100 kg toute une année. La vie était très difficile. Manger à sa faim dans ma famille, était pratiquement un luxe.

En 2016 j'ai eu l'avantage d'être choisi parmi 5 autres producteurs de mon village, pour suivre une série de formations au centre de Bissiga. De retour, je me suis engagé à mettre en exergue ce que j'ai appris. J'ai fait des cordons pierreux associés à des demi lunes agricoles, du Zaï et surtout, j'ai beaucoup produit du compost. La même année, j'ai remarqué une amélioration considérable de ma production du sorgho et du niébé. Je n'ai pas baissé les bras et l'année suivante en 2017, j'ai exploité 2,5 hectares de niébé et j'ai eu au total 55 sacs de 100 kg soit 5,5 tonnes de niébé. Tout le monde était surpris par mon succès. De nos jours, j'arrive à me faire un revenu de 750 000 FCFA par an. Ce qui est largement suffisant pour payer la scolarité de mes enfants, gérer leur santé et honorer valablement les charges familiales. Mon activité d'élevage s'est renforcée grâce au fourrage que j'obtiens de mes récoltes. En somme, ma famille et moi avons retrouvé le sourire longtemps perdu. Les autres producteurs viennent prendre conseil avec moi ».

7. Succès story

Zoungrana Honorine, une veuve de 45 ans et mère de 07 enfants témoigne : « Je suis ménagère et après le décès de mon mari, je devais faire face toute seule, aux dépenses de la famille. Nourrir, scolariser,



vêtir et soigner sept (7) enfants, tous des mineurs, étaient devenus ma préoccupation majeure. Pour cela, il fallait nouer la ceinture et travailler dur. Je commençai alors à réfléchir à ce qu'il fallait faire. Je réalisais alors que la première opportunité qui s'offrait à moi était l'agriculture. Mon défunt mari, nous avait laissé quelques 2 hectares. Je pris alors l'initiative de faire l'agriculture. L'hivernage coïncidant avec les vacances scolaires des enfants, je les ai responsabilisés dans les travaux champêtres. Il faut reconnaître que cela n'a pas été chose facile. Nous avons cultivé du sorgho, du maïs et du haricot. Bien que la pluviométrie fût généreuse et que notre ardeur aux travaux champêtres fut sans relâche, la récolte n'a pas été bonne. Après m'être confiée à une amie du village, elle me suggéra d'adhérer à leur groupement qui bénéficie d'un appui en formations au Centre de Bissiga. Je n'y ai pas trouvé d'inconvénient.

Effectivement, cette adhésion m'a permis de bénéficier de formations en ZAI et demi-lunes, qui sont des techniques de conservation des eaux et des sols. J'ai également été formée en élevage et en technique de production du compost naturel pour enrichir les terres. Je n'ai pas hésité un seul instant à appliquer ces techniques innovantes pendant la saison d'hivernage qui a suivi. J'ai fait un hectare de ZAI et un hectare de demi-lune. J'ai cultivé comme spéculation, le sorgho et le maïs pour la consommation de la famille et le niébé pour la commercialisation. En fin de saison, j'ai obtenu deux tonnes de maïs, une demie tonne de sorgho, 1.5 tonnes de Niébé. Ce qui est largement suffisant pour nourrir ma famille. 90% de la production du niébé a été vendue pour assurer la scolarité de mes enfants et les impondérables. J'ai également utilisé une partie de cet argent pour faire du petit commerce (vente de légumes). Pour être à l'abri du besoin, il faut diversifier ses activités. Que dire à ce Centre à travers APIL qui a beaucoup œuvré et qui œuvre toujours pour le développement socio-économique des populations si ce n'est leur dire grand merci et bonne continuation dans sa mission si louable. A moi et ma famille, elle nous a redonné un nouveau souffle, une raison d'exister et d'être épanouis